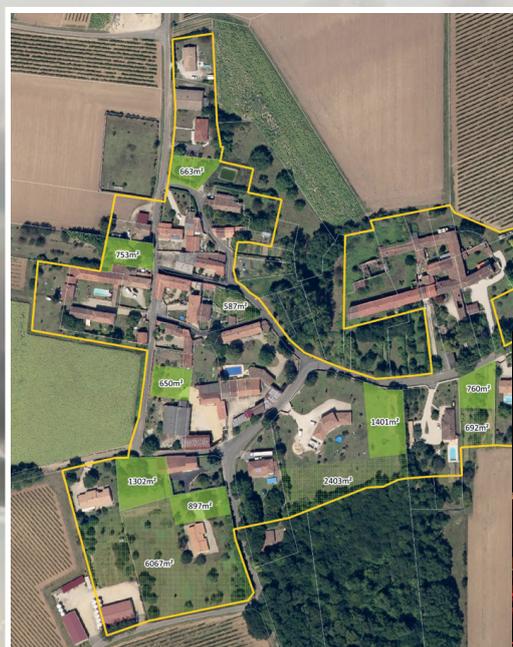




la Lorgnette

Actualités de la Communauté de Communes

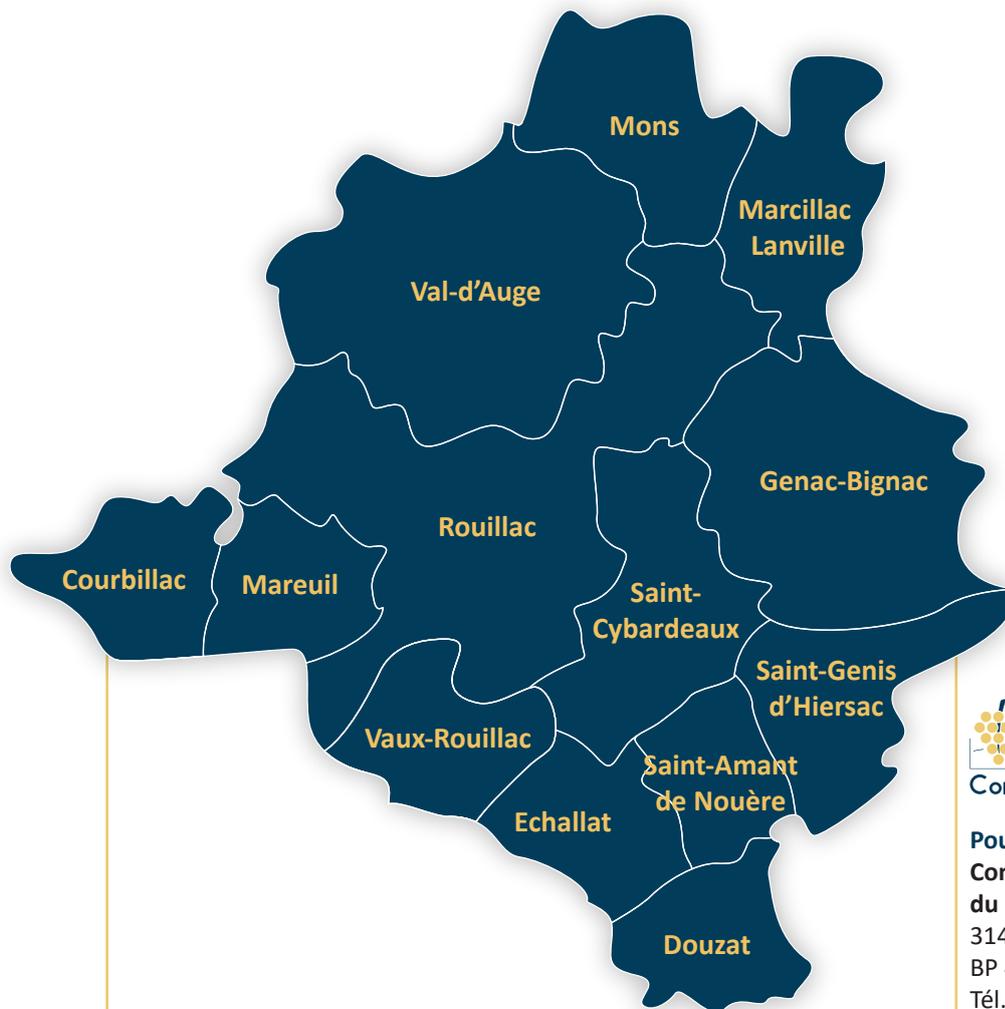


Dossier
PLUi

Reportage
Mobil'27

Zoom
Plan de communication

Interview
Un beau livre



Pour nous contacter :
Communauté de communes du Rouillacais
 314 avenue Jean Monnet
 BP 40 016 - 16170 ROUILLAC
 Tél. 05 45 96 83 24
 administration@ccrouillacais.fr
 www.cdcrouillacais.fr

Contacts directs

- **Direction** : direction@ccrouillacais.fr
- **Assistante de direction** : 05 45 96 99 46 - chargeedemission@ccrouillacais.fr
- **Comptabilité/Ressources humaines** : 05 45 96 99 44 - comptabilite@ccrouillacais.fr
- **Eau** : 05 45 23 50 29 - service.eau@ccrouillacais.fr
- **Assainissement** : 05 45 96 99 42 - assainissement@ccrouillacais.fr
- **Habitat** : 05 45 96 99 45 - habitat@ccrouillacais.fr
- **Déchets Ménagers** : 05 45 96 99 40 - dechetsmenagers@ccrouillacais.fr
- **Aménagement du territoire** : 07 56 26 41 16 - amenagement@ccrouillacais.fr
- **Espace France Services** : 05 45 21 10 94 - msap@ccrouillacais.fr
- **Médiathèque** : 05 45 96 48 56 - mediatheque@ccrouillacais.fr
- **Relais Petite Enfance** : 06 07 29 99 51 - petiteenfance@ccrouillacais.fr
- **Déchetterie** : 05 45 96 53 37
- **Piscine** : 05 45 21 70 03
- **Coordination enfance-jeunesse / Vie associative** : 07 56 26 10 63 - coordination@ccrouillacais.fr



Retrouvez-nous également sur :



@CdCRouillacais



Le Rouillacais



www.cdcrouillacais.fr



En ce début d'année, je me permets de vous présenter, en mon nom, mais aussi au nom des élus et des agents, mes meilleurs vœux pour l'année qui commence.

Je n'épiloguerai pas sur 2021. Espérons-nous le meilleur pour 2022, et surtout la fin de cette période bien singulière.

En ce qui concerne votre Communauté de Communes, les projets engagés ont vu, pour certains, leur terme arrivé : Espace France Services, la première tranche d'aménagement de la Ferme des Bouchauds, l'assainissement à Genac, l'ouvrage sur le patrimoine. Dans les prochains mois, il s'agira de l'application du PLUi et, plus proche encore, la réception de la maison de santé.

Le sujet médical suscite de nombreuses questions. Les élus, les médecins, les professionnels de santé sont tous mobilisés, et ce, depuis de longs mois. Permettez, ici, que je salue le Docteur Banliat qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous sommes à l'affût de toutes les opportunités et les solutions, pour apporter des réponses au déficit de soignants. Néanmoins, nous ne sommes pas responsables de tout. A elle seule, la Charente compte un déficit de plus ou moins 30 généralistes et environ 30 000 patients sont sans médecin aujourd'hui.

Notre seul espoir repose sur les jeunes, et en particulier les étudiants en médecine, de notre Rouillacais.

Nous sommes dans un contexte global très particulier. Beaucoup de sujets de la vie quotidienne sont complexes et difficiles, laissant parfois un sentiment d'impuissance. Les élus que nous sommes : maires, conseillers municipaux, conseillers communautaires, faisons le maximum pour anticiper, décider, gérer, trouver des solutions les plus adaptées à notre vie quotidienne.

A travers la lecture de cette Lorgnette, vous découvrirez les sujets qui font notre actualité. Le suivi de tous ces dossiers nécessite l'engagement et le travail acharné des agents que je remercie.

De nombreux projets sont dans les « tuyaux » : déviation de Rouillac, extension de la zone d'activités, agrandissement de la médiathèque, poursuite de l'aménagement de la Ferme des Bouchauds, opération d'amélioration de l'habitat, aide à l'attractivité des communes, aides aux entreprises, ...

Un mot aussi pour les jeunes, pour lesquels divers programmes sont engagés : forum des métiers, Programme Éducatif Global de Territoire.

Tous ces projets sont encadrés dans un contexte budgétaire contraint.

Comme vous pouvez le constater, le Rouillacais vit et bouge, mais il n'est rien sans vous tous. Aussi, je compte sur les idées et l'engagement de chacun pour faire améliorer le bien-vivre et faire perdurer le lien social en Rouillacais.

Bonne lecture,
Amicalement.

Le Président,
Christian VIGNAUD

Sommaire

Dossier

L'élaboration du PLUi 4

Reportage

Mobil'27 fait peau neuve ! 7

Zoom

Une nouvelle image pour la Communauté de Communes ! 8

Interview

Un beau livre pour faire l'inventaire du patrimoine 9

Aménagement du territoire

Rouillac, la petite ville de demain ! 10

Développement économique

La Grappe, l'espace de travail partage 11

Déchets ménagers

Les déchets ménagers au cœur du Rouillacais 12

Enfance Jeunesse

Du RAM vers le RPE 15

Accès au droits

Espace France Services Un nouvel espace ! 16

France Renov' : le nouveau service public de l'habitat 17

Animation du territoire

Médiathèque 18

Accompagner les associations 19

Comité des jumelages de Rouillac 19

L'élaboration du PLUi

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un **document d'urbanisme réglementaire** prescriptif et unique. Il définit le droit des sols pour l'ensemble des 13 communes de la communauté de communes du Rouillacais et s'applique directement aux autorisations d'urbanisme (pour les permis de construire, d'aménager, ...). **Mais il est avant tout un projet de territoire qui fixe les grandes orientations du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.**

Le territoire du Rouillacais comporte 1 PLU sur la commune de Rouillac, et 3 cartes communales sur les communes d'Echallat, Marcillac-Lanville et Saint-Amant-de-Nouère. Les 9 autres communes sont aujourd'hui sous l'autorité du RNU.

Le PLUi remplace les documents en vigueur dans les communes : les Plans Locaux de l'Urbanisme (PLU) et les Cartes Communales. Il donne l'occasion aux communes soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU) ou dotées d'une carte communale, de voir leur territoire couvert par un document d'urbanisme, maîtrisant ainsi la constructibilité autour d'un **véritable projet de territoire** qui intègre l'ensemble des enjeux locaux.

Actuellement, le territoire du Rouillacais comporte 1 PLU sur la commune de Rouillac, et 3 cartes communales sur les communes d'Echallat, Marcillac-Lanville et Saint-Amant-de-Nouère. Les 9 autres communes sont aujourd'hui sous l'autorité du RNU.

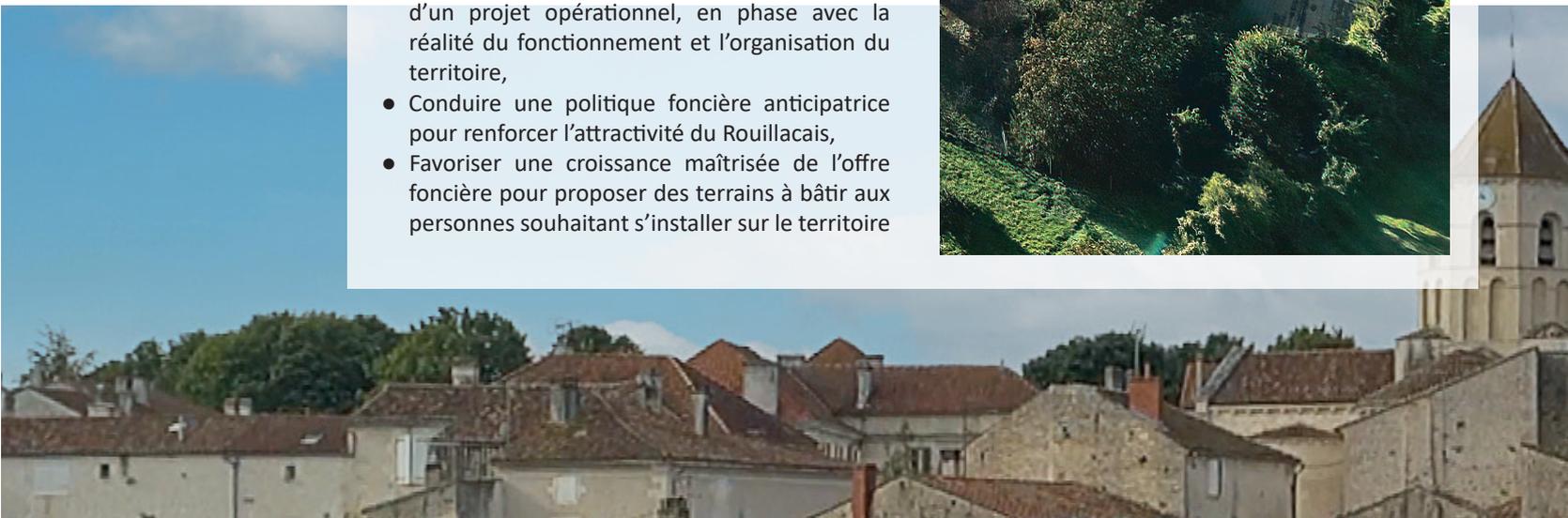
Les objectifs du PLUi

Dans leur délibération prescrivant l'élaboration du PLUi du Rouillacais, les élus communautaires ont définis des objectifs qui encadrent l'ensemble de la démarche en cours, formant ainsi les bases d'un projet politique ambitieux et équilibré, soucieux de préserver l'identité et les valeurs du territoire :

- Permettre aux communes de doter leur territoire d'un projet opérationnel, en phase avec la réalité du fonctionnement et l'organisation du territoire,
- Conduire une politique foncière anticipatrice pour renforcer l'attractivité du Rouillacais,
- Favoriser une croissance maîtrisée de l'offre foncière pour proposer des terrains à bâtir aux personnes souhaitant s'installer sur le territoire

et pour répondre aux différents besoins des ménages,

- Préserver les fonctions des espaces publics et les vocations des cœurs de village,
- Conserver ou restaurer une harmonie territoriale en matière architecturale et paysagère,
- Protéger et mettre en valeur le petit patrimoine et le patrimoine architectural remarquable,
- Veiller à la qualité et à l'intégration des bâtiments à usages d'activités industrielles, commerciales et agricoles,
- Protéger l'environnement : intégrer les préoccupations environnementales et d'efficacité énergétique.





PLUi- étude des gisements fonciers

Les grandes étapes d'élaboration du PLUi

ETAPE 1 - Le diagnostic

Le diagnostic dresse un état des lieux du territoire sous tous les angles (socio-démographie, habitat, équipements, patrimoine, économie, mobilité, environnement...) afin de mettre en lumière les principaux enjeux du Rouillacais en matière de planification urbaine.

ETAPE 2 - Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

En lien avec le Projet de Territoire qui définit la stratégie de développement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir, le PADD décline de manière concrète la politique retenue pour le développement futur du territoire au travers d'orientations précises et de choix retenus par les élus.

ETAPE 3 - La traduction réglementaire : règlement écrit, graphique et OAP

Le règlement fixe les règles d'aménagement et de constructibilité pour mettre en œuvre le projet d'aménagement. Il comporte une partie écrite et une partie graphique avec les plans de zonage. Ces derniers subdivisent le territoire en différents secteurs avec des règles spécifiques par zone (zones urbaines, zones naturelles, zones agricoles, zones à urbaniser...). Le règlement est opposable aux autorisations du droit des sols en conformité.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) expriment de manière qualitative les ambitions du PADD sur un secteur donné. Elles définissent les grandes lignes de la gestion de l'espace sur des secteurs à enjeux spécifiques, comme les zones à urbaniser. Les OAP peuvent être sectorielles (à l'échelle d'un îlot, d'un quartier, d'une commune...) ou thématiques (habitat, climat, commerce...). L'OAP est opposable aux autorisations du droit des sols en compatibilité (souplesse à donner au projet d'ensemble).

ETAPE 4 – De l'arrêt à l'approbation : les phases administratives incompressibles

Le projet de PLUi est approuvé en Conseil Communautaire une fois son élaboration terminée et après concertation avec la population (enquête publique) et les Personnes Publiques Associées (PPA : Etat, SCoT, Conseil Départemental, Conseil Régional, chambres consulaires, Architecte des Bâtiments de France...). Une fois exécutoire, le PLUi se substitue aux règles locales du droit des sols en vigueur jusque-là.

La démarche participative

Le projet de PLUi touchant directement l'intérêt des habitants et de l'ensemble des acteurs de l'aménagement, il est nécessaire de mettre en place tout au long de son élaboration, une démarche de concertation et d'informations. Les partenaires institutionnels (PPA) sont également associés au projet de PLUi, tel que le prévoit le code de l'urbanisme.

La délibération de prescription rappelle les objectifs de la concertation :

- Avoir accès à l'information,
- Alimenter la réflexion et l'enrichir,
- Formuler des observations et des propositions,
- Être sensibilisé aux enjeux et à leur prise en compte par le projet,
- S'approprier au mieux le projet de territoire,
- Bien utiliser le futur document et suivre son évolution.

La concertation se matérialise à travers l'organisation de réunions institutionnelles (réunions PPA) et publiques (habitants et associations locales), la mise en place d'une rencontre avec les jeunes, la rédaction d'articles dans le journal communautaire...

Les étapes :
Le Diagnostic
Le projet
La traduction
L'approbation



La phase 1 du PLUi du Rouillacais : le diagnostic

Cette fin d'année 2021 marque l'achèvement de l'état des lieux du territoire du Rouillacais, première étape incontournable de l'élaboration du PLUi. Le diagnostic final rendu se présente sous la forme de 14 fiches thématiques et d'un diagnostic argumenté structuré autour de 4 axes. La synthèse ci-après restitue dans les grandes lignes le diagnostic, en mettant en avant les premières formulations des enjeux du territoire.

1. Un territoire à forte valeur ajoutée

- **L'influence déterminante de Cognac et d'Angoulême sur le Rouillacais.**
- **L'attractivité économique de la filière d'excellence.**
 › ENJEU : Soutenir le dynamisme économique de la filière d'excellence.
- **Des ressources endogènes présentes mais discrètes.**
 › ENJEU : Valoriser les ressources endogènes du territoire.

2. Un cadre de vie rural qualitatif revendiqué

- **Une riche diversité paysagère.**
 › ENJEU : Maintenir l'identité rurale à travers les qualités paysagères.
- **Un patrimoine bâti authentique et préservé.**
 › ENJEU : Maintenir l'identité rurale à travers les qualités patrimoniales bâties.
- **Un environnement naturel diversifié et protégé.**
 › ENJEU : Préserver et améliorer les continuités écologiques.

3. Un développement urbain à accompagner

- **Une croissance démographique stable à stimuler.**
 › ENJEU : Maintenir l'accueil de population.
- **Un parc de logement à diversifier.**
 › ENJEU : Diversifier l'offre de logements sur le territoire pour répondre à tous les besoins, notamment les jeunes et les seniors.

- **Une consommation d'espaces raisonnée à maintenir.**
 › ENJEU : Construire en modérant la consommation d'espaces.
- **Des modes d'aménager traditionnels et contemporains à faire cohabiter et à diversifier.**
 › ENJEU : Construire en respectant l'attractivité rurale / l'identité rurale.
- **Un territoire à ancrer dans une dynamique énergétique, environnementale et durable.**
 › ENJEU : Produire des énergies renouvelables pour réduire la dépense énergétique du territoire.
 › ENJEU : Respecter les capacités d'accueil du territoire (ressources en eau, traitements des eaux usées...).
- **Des espaces de proximités à consolider.**
 › ENJEU : Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes, notamment face aux défis du changement climatique.

4. Des espaces de proximités à consolider

- **Un système rural en réseau.**
 › ENJEU : Conforter le maillage de villages et bourgs en organisant une mobilité rurale.
- **Des espaces de proximité sous-représentés sur le territoire.**
 › ENJEU : Renforcer les centralités du quotidien en y développant une offre de commerces, services et équipements du quotidien.
- **Des centres-bourgs à révéler aux modes doux.**
 › ENJEU : Renforcer les centralités du quotidien en y développant des espaces publics accessibles aux modes doux.

Point d'avancement et échéances à venir

La deuxième étape de la démarche du PLUi a été amorcée fin novembre dernier avec les ateliers thématiques PADD. L'objectif de ces ateliers en présence des élus communautaires, est de mettre en exergue les grandes orientations politiques du territoire par thématique (Foncier, Habitat, Économie, Paysage et Environnement). Début 2022, une concertation avec les 4^e et les 3^e du collège de Rouillac va être organisée afin de cerner la vision et les attentes des jeunes sur leur territoire.



Mobil'27 fait peau neuve !



Notre service de transport à la demande, Mobil'27 a été relooké pour cette nouvelle année !

Dans le cadre du contrat de régie publicitaire qui nous lie avec la Société Infocom, les encarts publicitaires de notre minibus ont été renouvelés.

Ainsi, depuis novembre dernier, vous avez certainement aperçu les nouveaux partenaires financiers de notre service de transport à la demande.

Merci aux entreprises locales pour leur investissement et leur soutien financier :

Genac-Bignac :

- MLA GAGE - Jérôme Proux (aménagement paysager)

Rouillac :

- « La Belle Hélène » - Paul et Simon Roche (boulangerie),
- My Croc - Coralie Tinka (commerce de détail et alimentation pour animaux),
- SARL R-Asphalte - Cédric Rugery (location de matériels pour la construction),
- l'Auberge des Fins Bois - Victor et Véronique De Abreu (restaurant),
- Dutartre Assainissement - Dominique Dutartre (vidange, curage, débouchage de fosses),
- Mutuelle de Poitiers Assurances - Arlette Faure,
- Tarlé Distribution - Stéphane Tarlé (distributeur de combustibles),
- Le 203 - Christophe Bouquinet et Béatrice Marais (boulangerie, restauration rapide),
- Ariane Immobilier - L'Adresse - Bruno Vandestick,
- SARL La Métalleraie - Jérôme Forestier (travaux de ferronnerie d'art).

Saint-Cybardeaux :

- Boulestier TP - Alexis Boulestier (travaux publics),
- SARL MB - Franck Mercereau (travaux agricoles),

- SASU Doreau Philippe (garage automobile)

Saint-Genis d'Hiersac :

« Les Fous de la boulange » - Anthony Bergs (boulangerie)

Val-d'Auge :

- Le Logis du Mortier - Alain Lucas (maraîcher, légumes à la ferme)

Vaux-Rouillac :

- « Bethlehem - La Maison du pain » - Benjamin et Rose Gonthier (boulangerie),
- SCEA Driez Aurélien (service agricole),
- Dixneuf Kylian (producteur de Pineau et Cognac)

Aigre :

- Les Jardins d'Iroise (portage de repas).

Ces encarts publicitaires seront visibles pour les deux prochaines années.

Pour rappel, Mobil'27 est accessible à tous. Les jeunes enfants sont autorisés seulement avec un accompagnant et un dispositif de sécurité adapté (siège auto ou réhausseur).

Le service est assuré du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h30.

Le trajet est facturé un euro l'aller-retour et les déplacements sont possibles sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Les communes desservies sont : Courbillac, Douzat, Echallat, Genac-Bignac, Marcillac-Lanville, Mareuil, Mons, Rouillac (Gourville, Plaizac, Sonneville), Saint-Amant de Nouère, Saint-Cybardeaux, Saint-Genis d'Hiersac, Val-d'Auge (Anville, Auge Saint-Médard, Bonneville, Montigné) et Vaux-Rouillac.

Réservation auprès de Didier Bironneau : 07.84.33.39.45

Une nouvelle image pour la Communauté de Communes !

Dans le Cadre du dispositif France Relance, et à travers le fonds « transformation numérique des collectivités territoriales », la Communauté de Communes a bénéficié d'un soutien financier afin de renforcer sa communication.



Concrètement, en quoi cela consiste-t-il ?

La Collectivité a fait appel à un groupement de professionnels pour l'accompagner à élaborer son plan de communication. Cette stratégie s'adresse à la population du Rouillacais mais a également pour objectif de mieux faire connaître notre territoire au-delà de ses limites administratives. L'accent sera mis sur la promotion et la qualité de vie sur le territoire. Cette communication améliorera la notoriété de la collectivité en mettant en avant ses activités et ses compétences exercées.

Les objectifs visés :

- Faire du Rouillacais un lieu de référence,
- Identifier facilement les services,
- Innover grâce au développement des activités de pleine nature, notamment pour le public familial,
- Permettre l'investissement économique,
- Élargir les publics ciblés,
- Susciter l'intérêt pour des partenaires, ouvrir de nouvelles collaborations,
- Donner l'image d'un lieu novateur, ouvert, convivial qui favorise la découverte, la curiosité, les rencontres et le partage.

Plusieurs étapes sont nécessaires !

La première : un rafraîchissement du logo

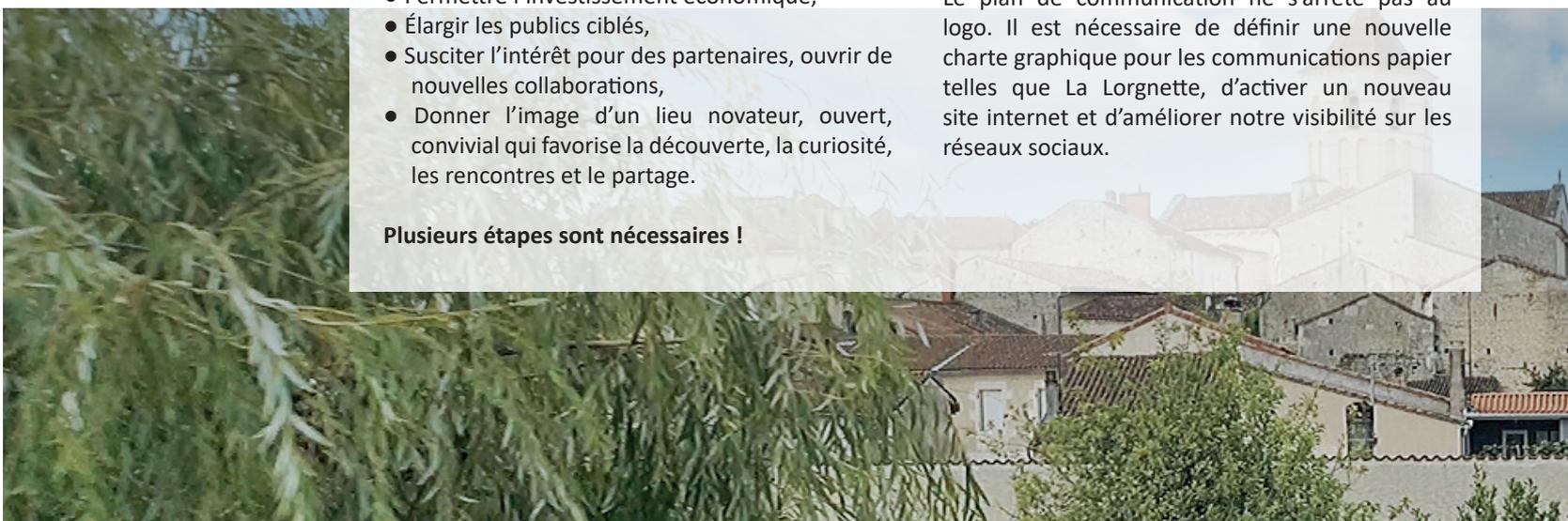
Notre logo, jugé vieillissant, ne répondait surtout plus aux codes de la communication et sa déclinaison était difficilement envisageable.

Après plusieurs propositions, les élus ont validé cette nouvelle présentation : un logo plus moderne, une simplification de la grappe avec 13 raisins qui représentent les 13 communes, les grains liés à l'axe central pour créer l'unité, afficher la force et la cohésion du territoire, la suppression des éléments non indispensables et enfin l'utilisation d'un bleu foncé pour le modernisme et la visibilité et le jaune pour rappeler les raisins blancs pour le Cognac.

Un logo lisible, moderne, équilibré sans trancher fondamentalement avec l'ancien.

La suite : des supports adaptés et diversifiés

Le plan de communication ne s'arrête pas au logo. Il est nécessaire de définir une nouvelle charte graphique pour les communications papier telles que La Lorgnette, d'activer un nouveau site internet et d'améliorer notre visibilité sur les réseaux sociaux.



Un beau livre pour faire l'inventaire du patrimoine

Le travail d'inventaire du patrimoine a débuté en 2008, en collaboration avec l'Association Via Patrimoine.

Les objectifs de cette mission étaient de porter un regard neuf sur notre patrimoine, que souvent, on ne voit pas ou plus, afin de se l'approprier ou se le réapproprier, de rencontrer la population et la sensibiliser à sa préservation, de fournir des ressources indispensables à l'élaboration des politiques de développement et d'aménagement et, enfin, de valoriser notre patrimoine par différentes actions et animations.

Une première expérience a été menée sur la commune d'Anville.

Après deux années de rodage, la méthode de travail a évolué et le recensement du patrimoine bâti antérieur à 1950, protégé ou non protégé au titre des Monuments Historiques, a été répertorié à travers des fiches techniques élaborées par les équipes de terrain. En parallèle de ce travail de terrain, des recherches documentaires ont été nécessaires afin de dresser des rapports techniques.

La méthode employée ainsi que les équipes ont évolué au fil des années. C'est ainsi que le partenariat avec Via Patrimoine a pris fin, courant 2015. Dès lors, et jusqu'en 2018, la Communauté de Communes du Rouillacais a constitué un service Patrimoine afin de poursuivre et terminer le travail démarré quelques années plus tôt.

Restait à faire une synthèse de ces travaux et rédiger un texte avec toutes les informations recueillies. Un travail de longue haleine qui a été confié à Antoine Bordier, diplômé en histoire de l'art et qui a une bonne connaissance du territoire.

« La grande majorité des différents monuments et éléments du patrimoine du pays ayant été listée, il ne me semblait pas utile de compléter cet inventaire pour que cette liste soit exhaustive. J'ai trouvé plus intéressant de replacer chaque élément dans un contexte historique et économique. Expliquer, en fait, le pourquoi et le comment de chaque construction » expose Antoine Bordier qui a souhaité s'appuyer sur des illustrations explicites.

Pour cela, la collectivité a sollicité Jean-Pierre Bouron, photographe au talent reconnu.

« La tâche n'était pas forcément simple, nous avions des délais à respecter et trouver la meilleure lumière pour mettre les sites en valeur a nécessité plusieurs allées et venues dans les mêmes villages. Je m'en suis d'abord tenu aux recommandations d'Antoine. Après, j'ai ajouté ma touche personnelle avec des images qui me parlaient davantage dans certains villages. En tout j'ai dû réaliser 2000 photos, parmi lesquelles il fallait faire un choix. Nous en avons sélectionné un peu moins de 400 », confie le photographe.

Au final l'ouvrage est assez complet puisqu'il couvre une partie de la préhistoire, l'époque Gallo-romaine, le Moyen-Age (avec principalement les églises romanes) et les siècles suivants, jusqu'à la fin du XIX^e, avec l'âge d'or de la viticulture - avant le phylloxéra- et ses magnifiques maisons de maître.

À travers cet ouvrage très documenté vous découvrirez des éléments peu connus du patrimoine du Rouillacais, comme ces moulins à eau plantés sur les rives de la Nouère ou d'autres petites rivières moins connues du côté de Genac.

Le livre constitué de 295 pages a pour titre « *Le Rouillacais, Histoire et Patrimoine* ». Imprimé en 1000 exemplaires, il a été réalisé avec un papier de grande qualité par les éditions de la Geste, spécialiste du patrimoine régional. Vous pouvez en faire l'acquisition moyennant 20€, à la Médiathèque.

À travers cet ouvrage très documenté vous découvrirez des éléments peu connus du patrimoine du Rouillacais

La Communauté de Communes remercie la Commission Européenne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Pays Ouest-Charente - Pays du Cognac pour son soutien financier



Rouillac, la petite ville de demain !

Les petites villes sont-elles devenues plus attrayantes avec l'effet COVID ? L'État a lui-même pris conscience de l'enjeu de celles-ci. Il met les moyens pour les faire revivre via le Programme Petites Villes de Demain. Rouillac est lauréate !

Constat d'une renaissance des bourgs

Les petites villes de France ne sont pas forcément considérées à leur juste valeur. Elles apparaissent seulement comme des points sur les cartes de l'Hexagone, mais elles sont au cœur du plus grand maillage urbain de notre pays. Ces petites villes sont les centralités de nos territoires ruraux.

Mais ces villes françaises, malgré leurs spécificités géographique et culturelle propres, ont toutes un point commun, elles sont fragiles : nos bourgs voient les rideaux des vitrines se baisser, les logements inoccupés se dégrader, et un manque de dynamisme dans ses rues.

La crise sanitaire a remis les petites villes de nos territoires ruraux au centre de nos habitudes de vie



Réunion publique du 22 novembre 2021- Lancement du programme "Petites Villes de Demain"

La crise sanitaire a remis les petites villes de nos territoires ruraux au centre de nos habitudes de vie, et puisque nos déplacements étaient réduits, la proximité devenait l'obligation. Aussi, depuis cette crise, nous constatons une reprise démographique avec l'arrivée de nouveaux habitants venus se mettre au vert et chercher des services de proximité après avoir connu un confinement urbain.

Le programme Petites Villes de Demain

Face à ce constat, l'État, via l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), a lancé en 2020, le programme national Petites Villes de

Demain pour aider nos territoires à faire revivre leurs bourgs. 1600 communes ont été retenues, dont la ville de Rouillac avec à la clé des soutiens techniques et financiers de la part de l'État, et la possibilité de financer un agent chargé d'animer le dispositif Petites Villes de Demain sur le Rouillacais. C'est la Communauté de Communes du Rouillacais qui porte ce programme afin de pouvoir en diffuser l'effet sur l'ensemble de son territoire.

Soutenir les commerces, améliorer les logements

L'enjeu est d'améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en renforçant les fonctions de centralité de Rouillac, et en rendant le Rouillacais attractif. Les objectifs sont de :

- Maintenir et attirer les commerces en centre-bourg,
- Lutter contre les logements vacants,
- Supprimer les friches urbaines et les locaux commerciaux vides,
- Créer des lieux de partage, d'animation et de cohésion sociale,
- Faciliter l'inclusion des personnes âgées et en situation de handicap,
- Faciliter les déplacements du quotidien.

Des moyens d'actions techniques et financières (crédit d'impôts, ANAH...) pour les particuliers, les entreprises et les collectivités vont être déployés pour encourager la rénovation de logements, de locaux commerciaux ou encore de façades, mais aussi pour faciliter l'installation de nouveaux commerçants et créer des espaces de convivialité pour tous au sein des bourgs.

Ainsi, la Communauté de Communes sollicitera et consultera les habitants, les entrepreneurs et les acteurs du territoire, afin de relancer le dynamisme et l'attractivité du Rouillacais.



La Grappe, l'espace de travail partage



Salle de réunion- Configuration en demi-salle

A l'occasion de l'ouverture du nouvel Espace France Services (anciennement plus connu sous le nom de Maison de Services Au Public), inauguré le 25 septembre dernier, la Communauté de Communes a imaginé un espace de travail partagé, adossé à un espace dédié à l'organisation de réunions et/ou de formations.

Ces espaces, soumis à la location, s'adressent aux auto-entrepreneurs, télétravailleurs, indépendants et organismes privés ou publics.

L'espace de coworking est aménagé en 4 postes de travail et l'espace de réunion se compose d'une salle modulable pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes.

Pour travailler dans de bonnes conditions, nous vous offrons l'accès au Wifi et à la fibre, un accès à l'imprimante et au scanner, un vidéo-projecteur, une machine à café et une kitchenette.

Tarifs (TTC)

Espace partagé
Heure : 2,40€
Demi-journée : 6€
Journée : 9,60€
Forfait 7 jours : 36€
Mois : 120€

Salle de réunion	
Demi-salle :	Demi-journée : 18€
	Journée : 30€
Salle entière :	Demi-journée : 30€
	Journée : 42€

Ces espaces sont accessibles, sur réservation, en semaine, sur les horaires d'ouverture de la collectivité et les week-ends.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact auprès de l'Espace France Services.

Les déchets ménagers au cœur du Rouillacais

Début décembre, la Communauté de Communes du Rouillacais a adressé une lettre d'informations à l'ensemble des ménages du territoire pour annoncer la mise en place, au 1^{er} mars 2022, de sacs transparents pour la collecte des ordures ménagères résiduelles (sacs noirs).

Pourquoi un tel changement ?

Des évolutions fiscales, environnementales et sociétales sont annoncées pour les années à venir. Il est donc nécessaire de fixer de nouvelles orientations. Ensemble, nous devons construire un nouveau modèle de gestion des déchets économiquement et écologiquement viable pour assurer une meilleure qualité de services et être efficaces dans la gestion de nos déchets.

Concrètement...

L'utilisation de sacs transparents permettra de :

- Faire appliquer les consignes de tri sélectif des emballages ménagers recyclables ;
- Recourir aux filières spécifiques : piles, déchets verts, déchets dangereux des ménages... ;
- Diminuer, à terme, la production de déchets ménagers résiduels ;
- Limiter l'augmentation des coûts due à la part traitement (Taxe Générale sur les Activités Polluantes, TGAP).

Quel impact pour vous, au quotidien ?

Aucun changement n'est opéré dans vos pratiques de tri ! Seule la couleur de votre sac noir évolue.

- Les ordures ménagères résiduelles seront collectées en porte-à-porte, il vous suffit de les déposer de manière visible sur la voie publique ;
- Les ordures ménagères résiduelles devront être présentées dans un sac transparent et éventuellement déposées dans un bac normalisé (norme EN840) ;
- Les sacs transparents devront impérativement être sortis la veille au soir ;
- Le jour de ramassage et les consignes de tri sont inscrits sur le calendrier de collecte.

Cependant, une période de transition sera mise en œuvre mais à l'issue de celle-ci, vos sacs

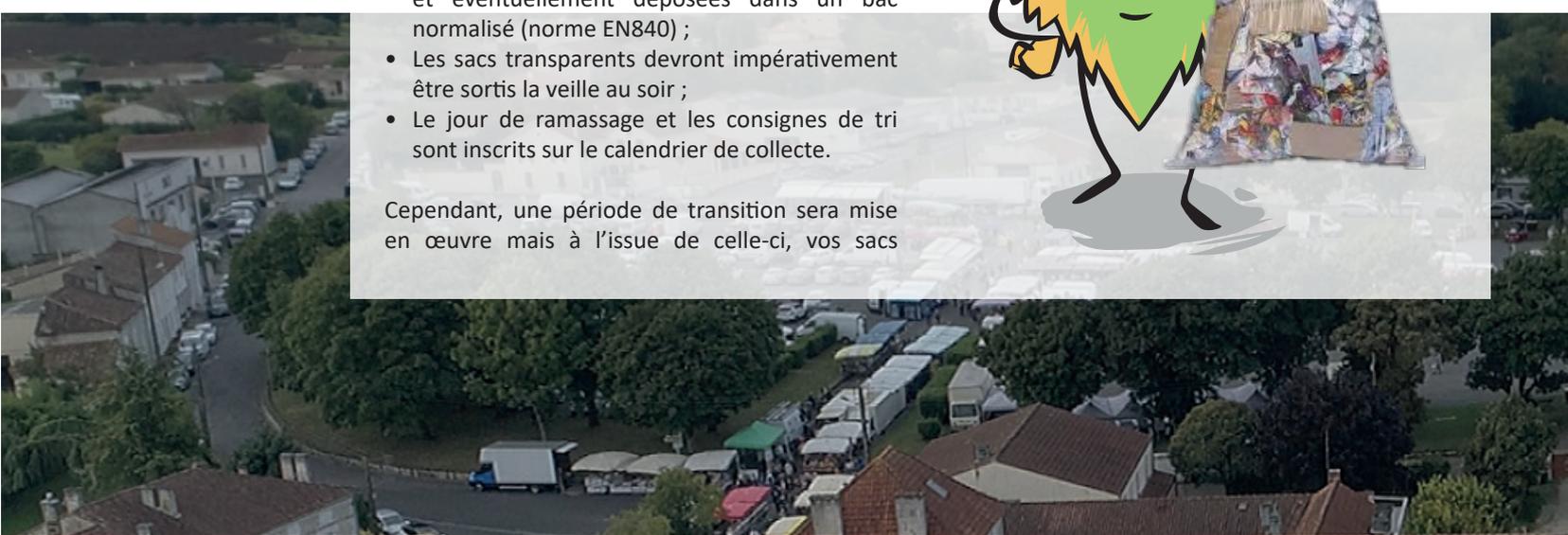
noirs ne seront plus collectés (sauf pour les professionnels). De même, les sacs transparents qui contiendront des déchets non conformes (emballages, verre, végétaux...) ne seront plus ramassés.

ATTENTION ! Le sac transparent remplace uniquement votre sac noir. L'utilisation de votre sac jaune est maintenue pour la collecte des déchets recyclables.

Comment se procurer mes sacs transparents ?

A partir de fin janvier, et pendant tout le mois de février, des permanences seront organisées dans les mairies ou encore à la déchetterie. A l'occasion de ces permanences, les agents de la collectivité vous remettront, **gratuitement**, des rouleaux de sacs transparents. Ils profiteront de ces rencontres pour vous distribuer également les sacs jaunes ainsi que de la documentation pour vous accompagner dans vos bonnes pratiques.

Les rouleaux de sacs transparents seront calculés en fonction du nombre de personnes par foyer. Le réapprovisionnement en sacs sera gratuit.



Le planning des permanences :

Commune	Lieux	Dates et heures
Courbillac	Mairie	Mardi 1 ^{er} février (9h30-12h30) Jeudi 24 février (16h-19h)
Douzat	Mairie	Mardi 8 février (9h30-12h30) Vendredi 25 février (9h30-12h30)
Echallat	Mairie	Mardi 1 ^{er} février (16h-19h) Jeudi 17 février (9h30-12h30)
Genac-Bignac	Mairie	Mercredi 2 février (9h30-12h30) Mercredi 9 février (16h-19h) Vendredi 18 février (16h-19h)
Marcillac-Lanville	Mairie	Jeudi 3 février (9h30-12h30) Mardi 15 février (9h30-12h30)
Mareuil	Mairie	Mercredi 2 février (16h-19h) Vendredi 18 février (9h30-12h30)
Mons	Mairie	Vendredi 4 février (9h30-12h30) Mercredi 16 février (9h30-12h30)
Rouillac	Local technique*	Vendredi 11 février (9h-12h30 et 16h-19h) Mercredi 23 février (9h30-12h30 et 16h-19h)
Saint-Amant de Nouère	Mairie	Vendredi 4 février (16h-19h) Mardi 15 février (16h-19h)
Saint-Cybardeaux	Mairie	Jeudi 3 février (16h-19h) Mardi 8 février (16h-19h) Jeudi 24 février (16h-19h)
Saint-Genis d'Hiersac	Mairie	Mercredi 9 février (9h30-12h30) Jeudi 17 février (16h-19h) Vendredi 25 février (16h-19h)
Val-d'Auge	Mairie	Jeudi 10 février (9h30-12h30) Mercredi 16 février (16h-19h) Mardi 22 février (16h-19h)
Vaux-Rouillac	Mairie	Jeudi 10 février (16h-19h) Mardi 22 février (9h30-12h30)

Si vous ne pouvez pas être présent lors de ces distributions, une permanence de la Communauté de Communes du Rouillacais aura lieu les samedis 05, 12, 19 et 26 février de 9h-12h / 14h-17h au local technique* des services de la Communauté de Communes, à côté de la déchetterie.

Un justificatif de domicile et une pièce d'identité seront nécessaires pour retirer les rouleaux de sacs.

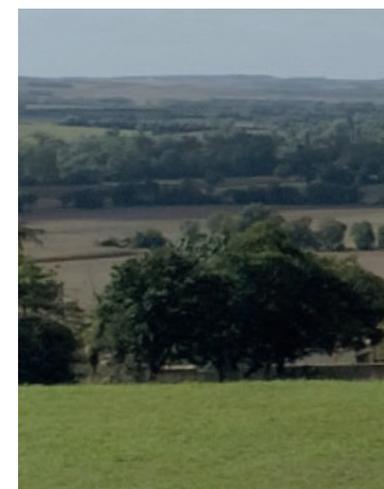


Calendrier des sacs noirs 2022

Communes	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Rouillac	Lun 3	Lun 7	Lun 7	Lun 4	Lun 2	Mar 7
	Lun 10	Lun 14	Lun 14	Lun 11	Lun 9	Lun 13
	Lun 17	Lun 21	Lun 21	Mar 19	Lun 16	Lun 20
	Lun 24	Lun 28	Lun 28	Lun 25	Lun 23	Lun 27
	Lun 31				Lun 30	
Mons, Marcillac Lanville, Val-d'Auge	Mar 4	Mar 1	Mar 1	Mar 5	Mar 3	Mer 8
	Mar 11	Mar 8	Mar 8	Mar 12	Mar 10	Mar 14
	Mar 18	Mar 15	Mar 15	Mer 20	Mar 17	Mar 21
	Mar 25	Mar 22	Mar 22	Mar 26	Mar 24	Mar 28
			Mar 29		Mar 31	
St-Cybardeaux, Ste-Catherine, Dauves et Puybollier, St-Genis D'hiersac Bourserois	Mer 5	Mer 2	Mer 2	Mer 6	Mer 4	Mer 1
	Mer 12	Mer 9	Mer 9	Mer 13	Mer 11	Jeu 9
	Mer 19	Mer 16	Mer 16	Jeu 21	Mer 18	Mer 15
	Mer 26	Mer 23	Mer 23	Mer 27	Mer 25	Mer 22
			Mer 30			Mer 29
Bignac-Genac, Gourville	Jeu 6	Jeu 3	Jeu 3	Jeu 7	Jeu 5	Jeu 2
	Jeu 13	Jeu 10	Jeu 10	Jeu 14	Jeu 12	Ven 10
	Jeu 20	Jeu 17	Jeu 17	Ven 22	Jeu 19	Jeu 16
	Jeu 27	Jeu 24	Jeu 24	Jeu 28	Ven 27	Jeu 23
			Jeu 31			Jeu 30
St-Amant De Nouère, Douzat-Echallat,, Vaux-Rouillac, Sonneville-Mareuil, Courbillac-Plaizac, 2 ^e Passage Commerces	Ven 7	Ven 4	Ven 4	Ven 1	Ven 6	Ven 3
	Ven 14	Ven 11	Ven 11	Ven 8	Ven 13	Sam 11
	Ven 21	Ven 18	Ven 18	Ven 15	Ven 20	Ven 17
	Ven 28	Ven 25	Ven 25	Sam 23	Sam 28	Ven 24
				Ven 29		

Calendrier des sacs jaunes 2022

Communes	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Mons, Marcillac-Lanville, Montigne, Bonneville, Auge St-Medard	Lun 3	Lun 14	Lun 14	Lun 11	Lun 9	Mar 7
	Lun 17	Lun 28	Lun 28	Lun 25	Lun 23	Lun 20
	Lun 31					
St-Cybardeaux, Ste-Catherine, Dauves Et Puybollier, St-Genis D'hiersac, Bourserois	Mar 4	Mar 1	Mar 1	Mar 12	Mar 10	Mer 8
	Mar 18	Mar 15	Mar 15	Mar 26	Mar 24	Mar 21
			Mar 29			
Rouillac	Mer 5	Mer 2	Mer 2	Mer 13	Mer 11	Jeu 9
	Mer 19	Mer 16	Mer 16	Mer 27	Mer 25	Mer 22
			Mer 30			
St-Amant De Nouère, Douzat-Echallat, Vaux-Rouillac	Jeu 6	Jeu 3	Jeu 3	Jeu 14	Jeu 12	Ven 10
	Jeu 20	Jeu 17	Jeu 17	Jeu 28	Ven 27	Jeu 23
			Jeu 31			
Genac-Bignac, Gourville, Rouillac 2 ^e Passage, Gros producteurs	Mar 11	Mar 8	Mar 8	Mar 5	Mar 3	Mar 14
	Mar 25	Mar 22	Mar 22	Mer 20	Mar 17	Mar 28
					Mar 31	
Anville, Sonneville-Mareuil, Courbillac-Plaizac	Jeu 13	Jeu 10	Jeu 10	Jeu 7	Jeu 5	Jeu 2
	Jeu 27	Jeu 24	Jeu 24	Ven 22	Jeu 19	Jeu 16
						Jeu 30



Du RAM vers le RPE

Dans le cadre d'une réforme nationale des modes d'accueil, le Relais Assistants Maternels du Rouillacais change de nom à partir du 1^{er} Janvier 2022. Il devient le Relais Petite Enfance du Rouillacais.

Les missions se sont élargies et le service reste gratuit et accessible à l'ensemble de la population.

Vous êtes parents ou futurs parents, le RPE peut vous :

- Informer sur les différents modes d'accueil qui existent sur votre territoire
- Accompagner dans votre choix et dans les démarches à effectuer (statut de parent employeur par exemple...)
- Orienter vers des interlocuteurs privilégiés (questions particulières.)

Vous êtes assistant maternel ou garde à domicile, le RPE peut vous :

- Accompagner dans votre pratique quotidienne
- Informer sur vos droits et obligations, les aides auxquelles vous pouvez prétendre...
- Proposer des temps de rencontre et d'échanges notamment en organisant des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis (fixes et itinérants)
- Faciliter l'accès à la formation

Vous souhaitez devenir professionnel de la petite enfance, le RPE peut vous :

- Informer sur les métiers et les démarches à effectuer
- Orienter vers les organismes compétents (conseil départemental...)

Relais Petite Enfance du Rouillacais
Pôle Enfance
283 Avenue Paul Ricard
16170 ROUILLAC
06 07 29 99 51
petiteenfance@ccrouillacais.fr

Ouverture tous les jours sauf le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00
(Contact mail ou téléphone à privilégier)



Espace France Services

Un nouvel espace !

Le 25 septembre dernier, l'Espace France Services a été inauguré par Sébastien Lepetit, Sous-Préfet de Cognac et les élus locaux.

L'ancienne Maison de Services Au Public, installée au Centre Culturel Le Vingt-Sept, a donc pris ses quartiers au sein même du siège de la Communauté de Communes.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? L'Espace France Services est là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par nos agents pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

Célia Pougnaud et Sophie Poisson, les deux agents France Services disposent de tous les espaces nécessaires pour accueillir les administrés, les accompagner dans leurs démarches administratives mais aussi permettre aux partenaires de tenir des permanences.

L'Espace France Services est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

France Services: faciliter les démarches du quotidien



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique, quel que soit l'endroit où il vit en ville ou à la campagne.

UNE FRANCE SERVICES EN PRATIQUE C'EST :

1 Le retour du service public au cœur des territoires.
Chaque Français doit à terme pouvoir accéder à une France Services en moins de 30 minutes.

5 Une subvention de 30 000 euros par an en fonctionnement
et la possibilité d'aides en investissement.

2 Un service public à visage humain. Deux conseillers sont présents au moins 24 heures par semaine pour accompagner les citoyens et répondre à leurs besoins, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées d'Internet.

6 9 partenaires nationaux de l'État : La Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques.

3 Un niveau de qualité garanti. Dans toutes les France Services, quels que soient le lieu d'implantation et son responsable local (une collectivité, un acteur public ou privé).

4 Un lieu de vie agréable et convivial. Un espace qui rompt avec l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services.

Selon les besoins du territoire, la France Services se situe dans un lieu fixe ou un bus itinérant.



France Rénov' : le nouveau service public de l'habitat

Le Conseil en Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente (CAUE) de la Charente assure depuis 2006 la mission de service public de conseil auprès des particuliers sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat, initialement dévolue par l'ADEME.

Ce service, initialement dénommé « Espace Info Energie », est assuré par deux conseillers du CAUE et est depuis fin 2019 membre du réseau « FAIRE » (Faciliter, Accompagner, Informer sur la Rénovation Énergétique).

Les Régions ayant été désignées responsables de l'efficacité énergétique par la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, la Région Nouvelle Aquitaine a adopté en 2019 son Programme Régional pour l'Efficacité Énergétique (PREE), intégrant la mise en œuvre de ce service Public à l'échelle régionale à partir du 1^{er} janvier 2021. Ce service a été assuré en 2021 par le CAUE qui a répondu avec l'aval des 9 Intercommunalités de Charente.

A partir de janvier 2022, les Communautés d'Agglomération Grand Angoulême et Grand Cognac ont fait le choix de mettre en place ce service en leur sein ; les communautés de communes charentaises, dont le Rouillacais, ont opté quant à elles pour la poursuite de la délégation de ces missions au CAUE avec une participation financière à ce service suite au désengagement partiel de l'État.

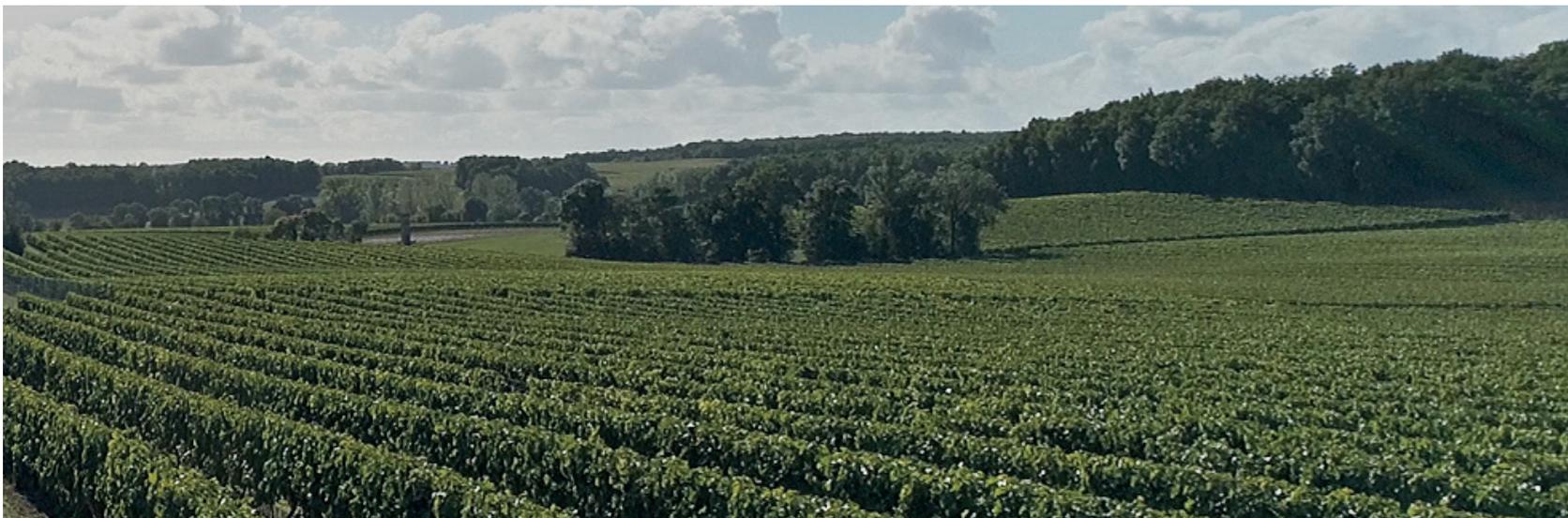
Ainsi, la collectivité a confié la mission de Service Public de l'Énergie au CAUE pour faciliter le parcours de rénovation du particulier, depuis le premier contact jusqu'à l'achèvement des travaux voire au-delà.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2022, il sera possible de prendre contact gratuitement avec le CAUE soit par téléphone soit sur rendez-vous au sein de l'Espace France Services.

Le CAUE apportera, pour le compte de la Communauté de Communes, conseils et accompagnement des ménages pour rénover leur logement (résidence principale, secondaire, logements loués) :

- Information de 1^{er} niveau : juridique, technique, financière et sociale – également pour la cible copropriétés ;
- Conseil personnalisé aux ménages ;
- Accompagnement des ménages pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale - phases amont du chantier.

Prendre RDV
gratuitement
avec le CAUE



Médiathèque

Gratuité

Dans le cadre de leurs actions pour l'amélioration de la qualité de vie dans le Rouillacais, les élus communautaires ont voté la gratuité de l'adhésion à la médiathèque.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, l'emprunt de livres, magazines et journaux, CD et DVD, ainsi que l'accès à Sésame (bibliothèque numérique de la Charente) est gratuit pour tous !

L'adhésion individuelle vous permet d'emprunter 3 livres, 2 revues et 2 CD pour une durée de 3 semaines, ainsi qu'1 DVD pour une semaine.

Avec l'adhésion familiale, chaque membre de la famille peut emprunter 3 livres, 2 revues et 2 CD pour une durée de 3 semaines, ainsi qu'1 DVD enfant et 1 DVD adulte par famille pour une semaine.

Agathe, Béatrice et Mauricette, les médiathécaires vous accueillent pour vous faire découvrir ou redécouvrir les collections et nouveautés.

Protocole

De part la réglementation en vigueur, l'entrée dans la médiathèque pour les personnes majeures est soumise à la présentation d'un Passe Sanitaire valide.

Depuis le 1^{er} octobre 2021, les 12-17 ans doivent également être titulaires de ce passe.

Click and collect (pour les adhérents uniquement)

Pour les personnes ne disposant pas du Passe Sanitaire ou ceux qui tout simplement veulent gagner du temps, le drive est fait pour vous !

Réservez les documents sur le portail de la médiathèque www.mediathequedurouillacais.fr ou via l'application Bibenpoche.

Prenez ensuite RDV par téléphone (05 45 96 48 56) ou par mail (mediatheque@ccrouillacais.fr), pour les récupérer.

Bénéficiez aussi du portage à domicile : pour toute réservation avant le jeudi 12h, vous serez livré chez vous le vendredi entre 9h à 12h par le Mobil'27.

Programmation :

- Les BBLecteurs : histoires, jeux de doigts, chansons, comptines, tapis lecture... pour les 0-3 ans
- Les Racontines : des histoires pour les enfants jusqu'à 77 ans
- Les jeux vidéo à la médiathèque : venez jouer sur Switch, entre amis ou en famille tous les mercredis de 14h à 18h, avec Fifa21, Mario Kart, Super Mario Party... A partir de 6 ans, inscription obligatoire.

Bien entendu, ce programme d'animation reste soumis aux mesures sanitaires en vigueur.

Autres actions :

La médiathèque reçoit également des groupes pour des temps animés : les tout-petits de la Halte-Garderie et les plus grands de l'Accueil de Loisirs de l'ALPR ; les assistantes maternelles et leurs bambins, le Relais Assistants Maternels (RAM), la protection maternelle Infantile (PMI) accompagnée de parents et leurs enfants, les écoliers du Rouillacais, les résidents de la Gachère – ADAPEÏ Charente, les membres du jury du Prix des Lecteurs (Littératures Européennes Cognac), le Club Lecture du collège.

Informations générales :

Médiathèque
Intercommunale
du Rouillacais
139 Boulevard
d'Encamp
16170 ROUILLAC
Tél. : 05 45 96 48 56

Horaires d'ouverture :

Mardi : 14h - 18h30
Mercredi : 10h - 13h et
14h - 18h30
Vendredi : 14h - 18h30
Samedi : 9h - 13h



Accompagner les associations

Vous êtes membre bénévole ou vous souhaitez vous impliquer dans une association et vous vous posez des questions sur la vie de cette dernière ?

La Communauté de Communes du Rouillacais propose aux associations un espace d'accompagnement et de soutien à la vie associative.

De la création d'association aux démarches administratives (compte-rendu de réunion, organisation d'assemblée générale, déclarations en préfecture), de la réglementation aux demandes de subventions, de l'organisation d'un événement à la communication... nous pouvons être à vos côtés pour vous conseiller, vous donner les outils

nécessaires.

Pour être accompagnés, rien de plus simple : prenez rendez-vous avec Stéphanie BARANGER par téléphone au 07 56 26 10 63 ou par mail à coordination@ccrouillacais.fr

Nous envisageons également l'organisation de formations collectives. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins !



Comité des jumelages de Rouillac

Les 4, 5 et 6 juin 2022, lors du week-end de La Pentecôte, nous célébrerons les 50 ans de jumelage avec la ville de Wiesentheid en Allemagne.

Cet anniversaire se déroulera à Wiesentheid.

Fêter un demi-siècle de jumelage, un jumelage convivial, actif et vivant représente un événement fort et exceptionnel pour la ville de Rouillac.

Le Comité des jumelages de Rouillac prépare ce déplacement. Nous souhaitons être très nombreux pour représenter Rouillac.

Pour tout renseignement s'adresser à :
Mme Joëlle Falourd : 06.60.94.78.38
Mme Josiane Marou : 06.66.56.23.65





Édition : Le Rouillacais Communauté de Communes, 314 avenue Jean Monnet - 16170 ROUILLAC - Tél. 05 45 96 83 24.
Rédaction : Correspondants de presse et les services de la CdC.
Crédits photos : Le Rouillacais Communauté de Communes, Augusto Ordóñez de Pixabay et concédants.
Conception, réalisation, gestion de la chaîne graphique : Le Rouillacais Communauté de Communes, xavier-bonnaud.fr
Dépôt légal : à parution - Date de parution : Janvier 2022.